



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 9 – janvier 2007

Francophonies américaines

SOMMAIRE

Robert Fournier : *Présentation*

Marc Picard : *Les noms de famille du Canada français : origines et évolution*

Paul Laurendeau : *Avoir un méchant langage. Du comportement social dans les représentations épilinguistiques de la culture vernaculaire : le cas du Québec francophone*

Julie Auger, Anne-José Villeneuve : *L'épenthèse vocalique et les clitiques en français québécois*

Patrice Brasseur : *Les représentations linguistiques des francophones de la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve*

Marie-Odile Magnan, Annie Pilote : *Multiculturalisme et francophonie(s) : Enjeux pour l'école de la minorité linguistique*

Michel Chevrier : *Franchir les seuils : le théâtre liminaire de Jean Marc Dalpé et de Michel Ouellette*

Edith Szlezák : « Parfois le bon mot nous échappe » : *Interference Phenomena Among Franco-Americans in Massachusetts*

Cynthia A. Fox, Jane S. Smith : *Recherches en cours sur le français franco-américain*

Peggy Pacini : *Présence visible et invisible de la langue française dans la littérature franco-américaine contemporaine*

Pascal Lepesqueux : *Le français hérité de la Nouvelle-Orléans*

Robert Fournier : *Une petite histoire des Français d'icitte*

Comptes rendus

Régine Delamotte-Legrand : Aliyah Morgenstern, 2006, *Un JE en construction. Genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys, 176 p.

Danièle Latin : Equipe IFA- Sénégal, 2006, *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. AUF/EAC, Paris, 599 p.

Aurélie Lefebvre : Michel Beniamino, Lise Gauvin (dirs.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Presses Universitaires de Limoges (PULIM), coll. Francophonies, 210 p.

COMPTE RENDU

**Equipe IFA- Sénégal, 2006, *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. AUF/EAC, Paris, 599 p.
- ISBN : 2- 914610-33- 5**

Danièle Latin

Université de Liège

Vient de paraître dans la collection « Actualités linguistiques francophones » du Réseau « Etude du français en francophonie » et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en partenariat avec les Editions des archives contemporaines, un important volume intitulé *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. Le collectif d'auteurs « Equipe IFA – Sénégal » est placé sous la direction de Geneviève N'Diaye Corréard, responsable de l'équipe de rédaction. Celle-ci regroupe des chercheurs du département de Lettres Modernes (MM. Moussa Daff, Professeur ; Modou Ndiaye, Maître de conférences), du département de Linguistique Générale et de Langues Négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Mme Geneviève N'Diaye Corréard, professeur ; M. Cheikh Traoré, étudiant de doctorat) ainsi que des chercheurs du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (MM. Alioune Mbaye, Aliou Ngoné Seck actuellement maître-assistant au département de français).

L'Inventaire lexical proprement dit est précédé d'une belle préface à la signature du Président Abdou Diouf en sa qualité de Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, et d'une « Introduction Présentation générale de l'ouvrage » par Geneviève N'Diaye Corréard, qui précise, entre autres considérations sur la physionomie du français sénégalais, les règles qui ont présidé à l'économie du lexique.

L'entreprise lexicographique que concrétise *Les mots du patrimoine : le Sénégal* est originale à plus d'un titre. Tout d'abord parce qu'elle représente l'état de recherche le plus avancé dans la continuité des travaux réalisés depuis une trentaine d'années sur le sujet dans le cadre du vaste projet d'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* de l'Equipe IFA¹, fondatrice de la méthode, et qu'elle en fournit une actualisation importante

¹ Equipe IFA (J. Blondé, G. Canu, J.-P. Caprile, J. R. Delteil, P. Dumont, R. Efoua-Zengue, S. Faïk, D. Gontier, F. Jouannet, S. Lafage, G. Mendo-Ze, G. N'Diaye-Corréard, A. Queffelec, C. Queffelec, D. Racelle-Latin (Coordonnatrice), J.-L. Rondreux, J. Schmidt, S. Shyirambere, J. Tabi-Manga) , *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Introduction* par Willy Bal, *Présentation des travaux* par Danièle Racelle-Latin., EDICEF/AUF, 2004. (1^o édition, AUPELF, 1983 ; 2^o édition EDICEF-AUPELF, coll. « Universités francophones » - UREF, 1988 ; 3^o édition, AUF, EDICEF, 2004). Là où les règles de l'actuel ouvrage rejoignent celles qui ont présidé à la structuration de l'*Inventaire* général IFA, nous renvoyons le lecteur à la présentation de l'un et l'autre ouvrages.

pour ce qui touche au corpus lexical du Sénégal. Ensuite, parce que l'investissement scientifique nouveau que manifeste l'actuelle réalisation permet de prendre une mesure très positive de la capacité acquise à ce jour au Sénégal dans l'entreprise qui consiste à décrire une variété lexicale de français dans sa portée globale.

A ce double égard, le présent travail constitue un modèle du genre : loin de se limiter à constituer un nouveau venu dans la série des Inventaires de particularismes de seconde génération, il inaugure une écriture lexicographique d'un niveau supérieur qui, sur de nombreux points, atteint pleinement la hauteur dictionnaire.

Le travail d'actualisation

L'actualisation a consisté à reprendre les corpus lexicaux antérieurement réalisés² et à en vérifier la survivance, ou, au contraire, l'obsolescence, ainsi qu'à y noter tout changement fonctionnel en tenant compte des traits retenus dans la structure lexicographique. Cet aspect du travail, qui est loin de saturer l'intérêt de l'ouvrage, est toutefois extrêmement précieux pour l'avancement général de la recherche lexicographique appliquée aux français d'Afrique car elle présente une systématisme sans faille et permet de ce fait de prendre une mesure exacte du changement linguistique intervenu depuis les années 1970-80.

Pour les lexies qui étaient déjà attestées au Sénégal dans la nomenclature de l'IFA et qui n'ont subi aucun changement observé, les auteurs reprennent la définition de l'ouvrage de référence collectif et le citent par la mention (IFA). Mais, le plus souvent, le nouveau relevé enregistre des modifications, lexématiques (**maître de langue** devenu **maître-langue**), des changements d'état de langue (**maison-ballon**, vx) ou l'apparition de sens nouveaux. Enfin, les définitions préexistantes ont été modifiées lorsque la visée de l'actuelle description, qui est d'approfondir l'étude du lexique au plan national sénégalais, entraînait l'exigence d'une autre formulation (**maire-indigène**).

La nomenclature

La nomenclature est solidement étayée par une recherche sociolinguistique autorisée et qui délimite clairement ses critères et seuils critiques d'acceptabilité des items : niveaux diastratiques du français (le mésolecte étant essentiellement ciblé), intégration phonétique, graphique des emprunts, etc. (*cf. Présentation*). Les quelque 3500 lexies-vedettes répertoriées ne donnent pas une idée suffisante du volume lexical de l'ouvrage car, en raison de l'importante polysémie des articles, souvent longs et bien documentés, l'on peut estimer que le nombre de lexies correspondant à une unité de sens est doublé par rapport à cette première estimation objective. Ainsi, pour une centaine d'articles dans la lettre A, 34 sont polysémiques et regroupent à eux seuls 111 unités de sens. Pour quelque 195 articles compris dans la lettre B, 49 sont polysémiques et mobilisent 131 unités de sens. Dans les 480 articles

² Pour rappel, ont été respectivement réalisés dans les années 1979-83 deux enquêtes débouchant sur la publication d'un Inventaire des particularités lexicales du français au Sénégal, l'un réalisé par l'Equipe de Geneviève N'Diaye Corréard du Département de Linguistique générale et Linguistique africaine (1979), l'autre réalisé par l'équipe du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, alors sous la direction de Pierre Dumont (CLAD et NEA/EDICEF, 1979). Ces deux nomenclatures parallèles, dont les entrées se limitaient généralement à de simples acceptions, et ne se recoupaient que partiellement, furent alors synthétisées par les équipes réunies pour être ensuite traitées et intégrées dans un interclassement général et interafricain par la coordonnatrice de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (IFA, 1983)*. L'actuelle actualisation reprend en compte ces trois corpus dont le corpus de synthèse du lexique sénégalais incorporé dans l'*Inventaire général* représente l'état lexicographique le plus structuré et le mieux validé.

de la lettre C, 67 selon notre estimation, sont polysémiques et représentent 148 unités de sens supplémentaires par rapport à la nomenclature des lexies-vedettes pour cette lourde lettre alphabétique, dont 413 correspondent à une lexie monosémique. Et ainsi de suite. Cette polysémie nouvelle par rapport aux corpus antérieurement inventoriés, est le premier signe d'une appropriation évidente, voire d'une « naturalisation » du français au patrimoine culturel du Sénégal, ainsi que le souligne à juste titre l'illustre préfacier de l'ouvrage.

Par ailleurs, la tendance centripète que nous venons d'identifier dans le regroupement des unités lexicales, de nature sémantique, trouve son correspondant sur le plan syntagmatique dans les très nombreux cas de formation par composition, co-occurrences non soudées, locutions verbales ou idiomatiques, qui sont toutes traitées en entrées verticales sous leur lexie-mère, conformément à la règle lexicographique qui veut que l'on ne considère le mot composé comme un lexème propre que s'il comporte un trait d'union (auquel cas il fait l'objet d'une entrée-vedette indépendante dans la nomenclature). A titre d'exemples, l'article **boubou** comprend selon cette règle les sous-entrées : **boubou anango** - **boubou bazin** - **boubou basin** - **boubou camisole** - **boubou court** - **boubou « haoussa »** - **boubou « jacquard »** - **boubou khartoum** - **boubou ndokette** - **boubou « ndokette »** - **boubou « palman »** - **boubou trois pièces** - **boubou 3 pièces** - **boubou wolof**. Cette façon de faire présente de multiples avantages, notamment celui d'approfondir la portée spécifique de certaines compositions de base lexicale française : par exemple, dans l'entrée **brisure** et la série subordonnée de composés : **brisure de maïs** - **brisure de mil** - **brisure de riz**, le regroupement permet de mettre en exergue de l'article **brisure** un sens spécifique à valeur générique dans la variété : « masse de grains cassés ». Le travail métalinguistique ainsi opéré est révélateur de nouvelles unités sémantiques, ce qui confère plus d'autonomie à la variété qui est décrite dans sa logique lexicale propre.

Par delà les regroupements classiques de locutions utilisées avec les verbes **avoir**, **être** ou **faire** et relevées un peu partout en Afrique grâce à l'IFA, l'on notera avec intérêt pour le champ sénégalais des formules nouvelles, tantôt inspirées du français, tantôt provenant des langues locales telles **faire du baara yeggo**, **faire du bana-bana**, **faire du clando** (2 sens), **faire du Colobane**, **faire du dibi-dibi**, **faire du faux-lion**, qui témoignent de la vitalité de la fonction expressive en français courant entre Sénégalais à partir de notions usuelles en langues et enracinées dans les réalités les plus locales, patrimoine commun à la communauté des locuteurs. Elles attestent parmi tant d'autres ce « va-et-vient » (Abdou Diouf) entre les langues du patrimoine et le français, devenu, lui aussi de ce fait, langue sénégalaise. Les métaphorisations dues à l'humour, plus nombreuses que par le passé, vont dans le même sens, tel le cas de **aile de dinde**, **aile-de-dinde** (1. « Enseignant sans formation, recruté à une période où l'on trouvait sur les marchés de Dakar des ailes de dinde importées, en grande quantité et à bon marché ». 2. « Voiture d'occasion importée d'Europe »).

En tenant compte du point de vue fonctionnel (différentiel) qui préside au départ à l'identification du trait lexical, les auteurs et leur Directrice (à qui revient le choix de l'économie du texte lexicographique) ont adopté une politique précise pour les entrées composées qui sont répertoriées sous le premier élément sauf si ce mot n'est pas une particularité. Ainsi, dans l'article **boubou**, les composés **grand boubou** et **petit boubou** font l'objet d'un renvoi à *grand boubou* et *petit boubou*. Dans la locution **faire sa toilette**, l'article est renvoyé à *toilette* mais **faire ses besoins** (« Vaquer à ses occupations, s'occuper de ses affaires ») est entré sous *faire*. Les locutions verbales figurent sous le verbe et un renvoi est fait, s'il y a lieu, à l'entrée sous le nom. Dans la locution *faire kaw-kaw* (du wolof *kaw-kaw* « villageois ») « Imiter les paysans », l'entrée se fait sous *kaw-kaw*.

La tendance d'appropriation centripète est par ailleurs équilibrée dans le corpus lexicographique retenu par une tendance centrifuge dont rend compte clairement la nomenclature, riche en séries de composés et de dérivés néologiques issus de mêmes familles

de mots (**billet - billetage - billettage - billeteur - billetteur ; carrière - carriérer - carriérisme - carriériste ; clando - clandotage - clandoter - clandoteur ; mbalakh - mbalax - mballax - mbalakheur - mbalaxisation - marimbalax - mbalakh-hard**). Si le terme de base de ces séries paradigmatisées est issu du français de référence ou d'un emprunt récent aux langues de contact (wolof, poular, arabe, etc.) ou aux langues européennes (portugais, anglais), l'on se trouve face à des formations conformes à la typologie des particularités lexicales telle que définie par IFA³. L'apport nouveau réside plutôt dans des créations à partir d'éléments de la variété elle-même (français sénégalais ou emprunts anciens), ce qui est spécialement le cas pour des mots vieillis que, conformément à sa visée « patrimoniale », l'ouvrage ne néglige pas de recueillir.

On relèvera par ailleurs un choix de la rédaction qui consiste à ne pas marquer (par un *) les mots de la variété utilisés dans les définitions (sauf si une intention expresse le justifie comme ci-dessous, *indigotier*). Cette façon de faire tend à universaliser le traitement de la variété en lui conférant un statut métalinguistique (circulaire) comme dans les dictionnaires généraux.

Exemple :

almami, almamy (du poular) n.m. *usuel*. Chef religieux et temporel dans le Fouta-Toro et le Fouta-Djalon.

almamiyat n.m. **1.** Instance de pouvoir que représente un almamy. [...] **2.** Territoire gouverné par un almamy.

Enfin, la nomenclature innove sur la tradition lexicographique des premiers inventaires différentiels africains en accueillant, au-delà de la langue courante, les termes de vocabulaires de spécialités, et les termes dérivés des noms des ethnies sénégalaises, des noms de langues, et de noms de localités, ce qui permet d'adopter un style nettement plus didactique dans les définitions et d'introduire nombre de références de nature encyclopédique ou culturelle par delà la tâche principale qui consiste à décrire les éléments de la langue.

En écho à l'entrée **almamy**, on ne trouvera évidemment pas ici la définition des toponymes de référence au Fouta historique mais le lexique comprend l'entrée du dérivé de l'ethnonyme correspondant, ce qui permet la circularité du sens au profit de la référence encyclopédique :

foutanké, foutankais, foutanquais, aise (du poular *futanke*, de même sens) *usuel*. n. et adj. **I. n. 1. n.** Habitant, et ou originaire du Fouta Toro, région du nord du Sénégal.[...]

Selon la même tendance, l'entrée **indigoterie**, vx., voisinant sur le plan alphabétique avec les articles **indigo** et **indigotier**, qui sont, quant à eux, *usuels*, voit son ouverture à la diachronie et à l'extralinguistique renforcée par le contexte d'illustration, dont le traitement est pensé en vue de l'enrichissement culturel de l'ouvrage⁴.

indigo n.m. Teinture de couleur bleue obtenue soit à partir de *Lonchocarpus cyanescens* (liane à indigo), soit, plus rarement, à partir de l'indigotier*. [...]

indigoterie n. f. vx. Manufacture où l'on traitait l'indigo. *En 1825, le pharmacien PLAGNE avait la mission de répandre la culture de l'indigotier et la fabrication de l'indigo au Sénégal où il dirigea l'installation de l'indigoterie de Saint-Louis.* (SARR-SECK-BA 1997 : 207)

³ Cette typologie est définie dans le volume de l'IFA. Elle distingue une catégorisation en quatre points : a) particularités lexématiques (formations nouvelles ou emprunts) ; b) particularités sémantiques (transferts, restrictions, extensions de sens, métaphorisations) ; c) particularités grammaticales (changements de catégorie, de genre, de construction, etc.) ; d) particularités qui tiennent à des différences de connotation, à des différences de fréquence, à des différences de niveaux ou d'états de langue. (Cf. Danièle Racelle-Latin, Cordonnatrice « Présentation de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire* », Ed. 2004, XXVII).

⁴ Sans pour autant les souligner par des renvois onomasiologiques (V.), lesquels existent mais restent rares.

indigotier n.m. (*Indigofera tinctoria*) Plante (fam. papilionacées) à petites fleurs rouges et à gousses rougeâtres, qui fournit l'indigo. [...]

La microstructure

L'ordre des informations linguistiques dans la microstructure est sensiblement inchangé par rapport au modèle de l'*Inventaire IFA* dont l'ouvrage procède dans sa portée d'actualisation (on se reportera pour le détail à la présentation de l'ouvrage et à son protocole d'abréviations et de signes conventionnels). Mais le souci d'enrichissement encyclopédique (culturel), déjà observé, se répercute dans des options diverses qui touchent aussi bien à l'exigence didactique des définitions (notamment pour les noms de langues dont la famille ou le groupe scientifique sont toujours fournis), par l'adjonction (déjà signalée) d'entrées lexicales relevant de spécialités (ainsi des lexies didactiques telles que **baobab des chacals**, **baobab-cimetière** et **baobab-tumulus** viennent s'ajouter à la définition (renouvelée) de **baobab** qui se voit assortie elle-même d'un important développement encyclopédique (didactique) sur les utilités sociales de l'arbre).

Il convient aussi de souligner que la mention de l'origine de la lexie, très souvent formulée, constitue une des précieuses richesses de l'ouvrage.

Le traitement rédactionnel des définitions

Beaucoup a déjà été dit indirectement de la qualité de la rédaction : clarté et, lorsque cela se justifie, visée didactique des définitions, souci de la circularité des sens, style toujours adéquat des définitions qui s'adapte aux marques d'usage des lexies et tient compte de leur opposition fonctionnelle : *vx.*(= vieux) versus *usuel*, DIDACT. versus *cour.*(= courant). Ajoutons que la rédaction dispose pour ce faire d'un corpus riche de sources diversifiées dont elle joue à bon escient, en ne se contentant pas d'attester par la citation le sens, la forme définis, mais en s'efforçant de les éclairer par la sélection de véritables contextes proposés en nombre utile et qui relayent par l'information documentaire la portée à la fois linguistique, pragmatique et culturelle des définitions.

Le corpus des sources

La nature du corpus, abondant et diversifié, reste globalement fidèle à la conception de la méthode IFA, ce qui n'enlève rien à l'originalité de l'exploitation qui en est faite par les rédacteurs de l'ouvrage. Ceux-ci ont spécialement innové dans l'utilisation d'ouvrages strictement dus à des natifs ou à des auteurs scientifiques de longue date assimilés au Sénégal, ainsi que dans le recours aux manuels scolaires comme sources indicatives de la norme endogène objective. Outre les citations abondantes de la presse et des œuvres littéraires sénégalaises, des ouvrages universitaires, de nature scientifique et métalinguistique viennent éclairer des notions en langues, culturelles et historiques ou spécifiques aux traditions orales sénégaléo-soudanaises (**guelwar**, **guélewar**, **guéléward**, **gelowar** ; **Samba Linguère**, **samba-Linguère** ; **diali**, **dyaly**).

Ce corpus fait l'objet d'une exploitation remarquable en tant que citations ou contextes d'illustration des sens dûment référenciés. Ceux-ci fournissent la dimension encyclopédique souhaitée à l'ouvrage, dont le titre porteur se trouve ainsi d'autant justifié.

Un inventaire ou un dictionnaire ?

Le propre d'une langue étant de s'adapter, les diverses formes de la variation linguistique sont le fait spontané de la vitalité de l'usage de cette langue mais l'unité d'une langue de culture est nécessairement le fruit d'une construction métalinguistique des grammairiens et lexicographes qui en dégagent les règles lexico-logiques à partir de l'analyse des corpus observés, règles qu'ils codifient alors dans la langue-mémoire, lexique ou dictionnaire. Et ce qui est vrai de la langue se vérifie pour la description de ses variétés lorsque celles-ci ont pris corps dans la communauté sociale.

Les mots du patrimoine : le Sénégal se situe dans l'axe logique de cet aménagement lexicographique entre l'IFA, comme inventaire des variétés du français en Afrique noire francophone, et le projet d'un futur dictionnaire linguistique et culturel du français en Afrique subsaharienne, dont il réalise un premier modèle pour le Sénégal. Outre l'importance de l'enjeu immédiat, qui n'échappe à personne, cette réalisation a le mérite de prouver par l'exemple qu'entre l'une et l'autre étapes il n'y a pas de solution de continuité, pas de différence de nature mais seulement une différence de visée, de systématisme et d'envergure dans le travail de traitement de la langue. A cet égard, l'actuel travail, à l'instar de ceux qui l'ont précédé dans le cadre des recherches partagées du Réseau « Etude du français en francophonie » de l'AUF, témoigne du pur souci scientifique de la recherche fondamentale. Il garantit la sereine objectivité d'un savoir lexicographique de première main dont on espère toutefois qu'il trouvera à inspirer de nombreuses applications.

Pour conclure, voilà un inventaire qui a l'ouverture d'un dictionnaire et un dictionnaire qui fait oublier, grâce à sa grande qualité, les limites contraignantes du genre et qui offre, comme l'écrit le Président Abdou Diouf dans sa préface s'adressant à la communauté sénégalaise, une « véritable anthologie des productions langagières de nos écrivains, de nos universitaires, de nos journalistes comme des francophones anonymes de notre pays ». Ajoutons pour l'ensemble de la communauté francophone que voilà un livre fondateur, qui prend la mesure de la mémoire d'un peuple dans « l'image vivante » de son langage et où, dans la description stricte des mots de la langue sociale d'aujourd'hui résonnent les traditions vibrantes de plusieurs héritages : historique (de l'époque héroïque précoloniale jusqu'à la démocratie contemporaine), socio-culturel (lié à l'importance des clans et des ethnies, des familles, mais aussi des identités, des langues et de l'esprit voire de l'humour de l'intercommunication moderne), politique (lié à la vie des partis à l'époque couverte par l'enquête), spirituels (concernant musulmans et chrétiens et autres traditions), scientifiques, techniques, sociologiques, ces derniers vocabulaires, issus de la modernité, et appropriés par le génie sénégalais.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Alvina Ruprecht, Sinclair Robinson, Catherine Khordoc, Michel Chevrier, Robert Fournier, André Loiseau, Marc Picard, Henri Wittmann, Thomas A. Klingler.

Laboratoire CNRS DYALANG – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425